

1. *Débitrice:* **Le Marlin Sàrl en liquidation**, avenue Général-Guisan 30, 1800 **Vevey**
2. *Déclaration de faillite:* 14.08.2003
3. *Suspension de faillite:* 03.09.2003
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 22.09.2003
5. *Avance de frais:* CHF 4'500

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

6. *Remarques:* achat, vente et distribution de matériels et vêtements relevant du domaine de la pêche, ainsi que de tous articles de sport et de camping
Dans ce même délai, les débiteurs et ceux qui détiennent des biens de la faillie, à quelque titre que ce soit, sont tenus sous les peines de droit (art. 324 CPS) de s'annoncer à l'Office.

Office des faillites de Vevey
1800 Vevey

(01169804)